

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025

Date de reception de l'AR: 30/06/2025

080-200070936-DE\_2025\_067-DE

A G E D I

**Délibération du Conseil Communautaire  
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	68

**DELIBERATION N° DE\_2025\_067**

*GEMAPI - Plan pluriannuel de Gestion  
Maye et Dien : prolongation de la DIG  
actuelle (2013-2025) et élaboration du  
futur plan (2028-2032)*

Date de la convocation

18 juin 2025

Date d'affichage

18 juin 2025

**VOTES**

**EXPRIMES : 61**

**POUR : 61**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 4**

**NPPV : 3**

Séance du mardi 24 juin 2025

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda à Ailly le Haut Clocher, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

**Présents :** Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maité BERON (DOMQUEUR), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Michel DUPUIS (FRANCIERES), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-

BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX)

**Elus représentés ayant donné pouvoir** : Monsieur Antoine BALESSENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur René CAT (BOIGNY L'ABBÉ) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEIU) représentée par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS) représenté par Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE) représenté par Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY) représentée par Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE) représenté par Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Jacky THUEUX (RUE) représenté par Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représenté par Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

**Absent(s)** : Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES) suppléé par Monsieur Jean-Michel DUPUIS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART) suppléé par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEIU), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH)

**Excusé(s)** : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEIU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEIU), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

**A été nommé(e) secrétaire** : Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION)

**Objet de la Délibération** : GEMAPI - Plan pluriannuel de Gestion Maye et Dien : prolongation de la DIG actuelle (2013-2025) et élaboration du futur plan (2028-2032)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;  
Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;  
Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°122/5/2017 en date du 29 mai 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 septembre 2017 approuvant les statuts de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;  
Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n° 165/10/2017 en date du 5 octobre 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 décembre 2017 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;  
Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE\_2019\_025 en date du 28 mars 2019 et l'arrêté Préfectoral du 2 juillet 2019 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;  
Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE\_2024\_047 du 03 avril 2024 et l'arrêté préfectoral du 05 août 2024 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;  
Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE\_2024\_103 du 28 novembre 2024 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 Octobre 2013 autorisant la déclaration d'intérêt Général du programme pluriannuel de travaux des cours d'eau Maye et Dien,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2018 autorisant le transfert et le renouvellement de la déclaration d'intérêt Général du programme pluriannuel de travaux des cours d'eau Maye et Dien,  
Considérant le besoin d'élargir le programme pluriannuel de gestion des cours d'eaux à l'ensemble du réseau hydrographique de la CCPM,  
Considérant la nécessité d'opérations gemapiennes sur les cours d'eaux secondaires gérés par l'ASA du Marquenterre, l'ASA du Canal de la Maye et l'Asa du Champ Neuf, structures présentes sur le territoire ;  
Considérant l'existence d'un plan pluriannuel de gestion d'ores et déjà porté par l'ASA de la Vallée de l'Authie, et sur lequel de fait la CCPM n'aura donc pas vocation à se substituer,  
Considérant la nécessité de réaliser un diagnostic prospectif approfondi de notre réseau hydrographique, et des futurs travaux à mener sur le territoire afin de répondre aux ambitions du XIIème programme de l'Agence de l'eau Artois Picardie ; celui – ci ne pourra être réaliser dans les délais impartis avant la date d'échéance du programme pluriannuel de gestion actuel, à savoir le 31 décembre 2025 ;  
Considérant le souhait des Services de l'Etat de la Somme de n'avoir qu'un seul porteur de programmes de travaux sur un réseau hydrographique ;

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'accepter de déposer auprès de Monsieur le Préfet de la Somme, plus particulièrement la DDTM, une demande de la prolongation de la DIG pour une période de deux ans à savoir jusqu'au 31 décembre 2027, période nécessaire à la réalisation du diagnostic ;
- d'accepter le principe que la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre porte le programme pluriannuel de travaux sur l'ensemble du réseau hydrographique du Ponthieu Marquenterre ;
- d'accepter de lancer un diagnostic et des plans d'actions répondant aux exigences attendues du XIIème programme de l'Agence de l'eau Artois Picardie sur l'ensemble des cours d'eau de la CCPM afin de pouvoir prétendre aux financements ;
- d'autoriser le Président à lancer les études et signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en application de ce nouveau plan de gestion après avis de la commission des marches ou d'appel d'offres le cas échéant,
- de donner délégation au Président pour toute mise en œuvre de la présente délibération,
- d'autoriser le Président à rédiger des conventions financières, si besoin, avec les 3 ASA présentes sur le territoire, à savoir : l'ASA du Marquenterre, l'ASA du Canal de la Maye et l'Asa du Champ Neuf,
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Résultats des votes

Pour : 61

Farcy Pascal  
Berthe Antoine représenté par Balesdent Bruno  
Balesdent Bruno  
Patte Claude  
Dufour Grégory  
Bordet Xavier  
Gamard Marcel  
Mouton Eric  
Cat René représenté par Beron Maïté  
Doyer Mathieu  
Crépin Maurice  
Level Hervé  
Bouchez Franck  
Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck  
Gérard Olivier  
Beron Maïté  
Delannoy Dominique  
Alexandre Isabelle  
Wallet Daniel  
Baillet Alain représenté par Kraemer Eric  
Kraemer Eric  
Van Riek Onghena Marie José  
Dulys Jean Claude suppléé par Dupuis Jean Michel  
Pruvot Jean Paul représenté par Pierrin Philippe  
Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne  
Noël Frédéric représenté par Delcourt Pierre  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard  
Delorme Véronique  
Devismes Karine représentée par Delorme Véronique  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie  
Pley Olivier représenté par Parment Philippe  
Parment Philippe  
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe  
Pierrin Philippe  
Hertault Claude  
Sellier Philippe  
Forestier Maurice  
Delcourt Amandine représentée par Forestier Maurice  
Monflier Bernard représenté par Bordet Xavier  
Balsamo Martial  
Dubois Daniel représenté par Farcy Joël  
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire  
Fourdinier Marie Claire  
Bost Patrick représenté par Patte Claude  
Thueux Jacky représenté par Porquet Joël  
Porquet Joël  
Renard Richard représenté par Hertault Claude  
Nester Paul représenté par Wattebled Rachel  
Wattebled Rachel

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025

Date de reception de l'AR: 30/06/2025

080-200070936-DE\_2025\_067-DE

A G E D I

Gouesbier Francis  
Martin Jocelyne  
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Sauvage Laurent  
Poupart Patricia  
Soubry Patrick  
Lecerf Dominique  
Marcassin Daniel  
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstentions : 4

Briet Damien  
Martin Jean Luc  
Crépy Yves  
Conty José

Ne prend/prennent pas part au vote : 3

Bourgeois Thibault  
Taeck Guy  
Boucart Jean Charles

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Claude HERTAULT

